se rapporte évidemment à la racine sanscrite *plu*, nager, naviguer, flotter, en zend, *fru*, d'où le sanscrit *plava*, *plavaka*, bateau, radeau). Anat. Repli du péritoine, qui flotte librement dans l'abdomen, au devant de l'intestin grêle.

— **Encycl.** L'*épiploon* est une portion du péritoine, formée par l'adossement des deux feuillets séreux, qui, après avoir tapissé les faces antérieure et postérieure de l'estomac, portent de la grande et de la petite courbure pour se porter sur divers points de la cavité abdominale. Arrivés à la grande courbure de l'estomac, les deux feuillets du péritoine se rapprochent et s'accolent l'un à l'autre sans contracter d'adhérence, ce qui permet à l'estomac, plus volumineux, de se développer dans le sac que forment ces deux feuillets. L'*épiploon*, ou, pour être plus précis, les *épiploons* se divisent en deux parties, que l'on désigne sous les noms d'*épiploon* gastro-hépatique ou petit *épiploon*, et *épiploon* gastro-colique ou grand *epiploon*. Le petit *epiploon* est une espèce de rideau transparent formé par les deux feuillets accolés du péritoine, haut d'environ deux pouces et demi, et tendu entre la face inférieure du foie et la courbure supérieure de l'estomac. Entre ces deux feuillets du petit *épiploon*, on aperçoit des languettes de graisse, des vaisseaux et des nerfs qui vont du foie à l'estomac. Le petit *épiploon* est donc une sorte de ligament d'union entre les deux organes.

Le grand *épiploon*, de forme quadrangulaire, est une sorte de rideau ou de tablier qui, partant de la grande courbure de l'estomac, descend au devant des intestins, quelquefois jusqu'à la hauteur de l'ombilic, le plus souvent jusque dans le bassin, où il se termine par un bord libre et irrégulier. Il est, en général, un peu plus long à gauche; plus il est long et plus il a de la tendance à s'engager dans les hernies inguinales et crurales. Dans son trajet, il s'attache au côlon transverse par des adhérences assez intimes. Le grand *épiploon* est formé par quatre feuillets: deux antérieurs, qui sont les lames séreuses enveloppant l'estomac; deux postérieurs, qui sont la réflexion des premiers; ceux-ci, venant adhérer au côlon, l'enveloppent dans leur dédoublement, gagnent le pancréas, qu'ils entourent de la même manière, et vont se confondre à la partie supérieure de la cavité abdominale, au niveau de la face inférieure du foie, avec le reste du péritoine. Entre ces feuillets, ainsi repliés sur eux-mêmes, se trouve un espace virtuel qu'on appelle le *grand cul-de-sac de l'épiploon*, et qui communique avec le reste du péritoine par un orifice dit *hiatus de Winslow*, et qui se trouve derrière les vaisseaux gastro-hépatiques. Chez les enfants, on peut, au moyen d'un tube insufflateur introduit par cet hiatus de Winslow, distendre le cul-de-sac de l'*épiploon*.

Le rôle physiologique de l'*épiploon* est obscur. Souvent il se charge d'une grande quantité de graisse. Il couvre et protège les intestins dans les mouvements des muscles abdominaux. On désigne sous le nom d'*appendices épiploïques* des excroissances coniques, isolées, très-chargées de graisse, qui se trouvent au devant du côlon transverse, des côlons ascendant ou descendant.

ÉPIPLOSARCOMPHALE s. f. (é-pi-plo-sar-kon-fa-le — de *épiploon*, et du gr. *sarx*, chair; *omphalos*, nombril). Chir. Hernie ombilicale formée par l'épiploon hypertrophié.

ÉPIPLOSCHÉOCÈLE s. f. (é-pi-plo-ské-o-sè-le — de *épiploon*, et du gr. *oscheon*, scrotum; *kêlê*, tumeur). Chir. Hernie de l'épiploon dans le scrotum.

ÉPIPODE s. m. (é-pi-po-de — du gr. *epi*, sur; *pous*, *podos*, pied). Bot. Tubercule qui, dans certaines plantes, naît sur le sommet du pédoncule, près de l'ovaire.

ÉPIPODIQUE adj. (é-pi-po-di-ke — rad. *épipode*). Bot. Qui appartient à l'épipode; qui est de la nature de l'épipode: *Tubercule* ÉPIPODIQUE.

ÉPIPOGE adj. (é-pi-po-je — du gr. *epi*, sur; *pôgôn*, barbe). Bot. Se dit des plantes dont les racines sont garnies de fibres ressemblant à de la barbe.

ÉPIPOGON s. m. (é-pi-po-gon — du gr. *epi*, sur; *pôgôn*, barbe). Bot. Genre de plantes de la famille des orchidées, tribu des aréthusées, dont l'unique espèce croît sur les Alpes.

ÉPIPOLA, fille de l'Eubéen Trachion. Elle se cacha sous des habits d'homme pour accompagner les Grecs au siége de Troie; mais son sexe ayant été découvert par Palamède, elle fut lapidée.

ÉPIPOLASE s. f. (é-pi-po-la-ze — du gr. *epipolazô*, je surnage; de *epi*, sur, et *polein*, aller). Anc. chim. Phénomène qui consiste en ce que certaines substances se séparent d'un liquide où elles étaient en suspension et viennent surnager sans se volatiliser.

ÉPIPOLIQUE adj. (é-pi-po-li-ke — rad. *épipolase*). Anc. chim. Qui a rapport à l'épipolase: *Phénomène* ÉPIPOLIQUE. ‖ *Force épipolique*, action par laquelle une substance abandonne un tissu et se montre au dehors. ‖ *Diffusion épipolique*. V. FLUORESCENCE.

ÉPIPOLISÉ, ÉE adj. (é-pi-po-li-zé — rad. *épipolase*). Physiol. Se dit d'une substance qui s'est séparée d'un tissu et qui se montre au dehors: *Substance* ÉPIPOLISÉE.

ÉPIPOLISME s. m. (é-pi-po-li-sme — rad. *épipolase*). Physiol. Manifestation de la force épipolique.

ÉPIPONE s. f. (é-pi-po-ne — du gr. *epiponos*, laborieux). Entom. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, de la famille des guêpes.

— **Encycl.** Ce genre d'hyménoptères est formé aux dépens des *polistes*, dont il diffère surtout par son abdomen plus court et plus conique; il présente aussi beaucoup d'affinités avec les *chartergues* ou *guêpes cartonnières*; il renferme un petit nombre d'espèces, toutes exotiques. L'*épipone tatou* habite la Guyane; son nid, attaché par toute sa largeur à une branche, est conique, tronqué à la partie supérieure, qui est fixée en angle obtus à l'inférieure; au sommet de cet angle est un trou servant de passage; sa couleur générale est d'un brun jaunâtre, et ses parois sont formées par une lame de matière papyracée assez mince, mais beaucoup plus solide qu'une carte à jouer; à l'intérieur, il est divisé en dix étages par autant de gâteaux circulaires, complétement isolés des parois, et fixés, à l'aide d'un pédoncule court et oblique, contre la branche qui constitue la pièce principale de la charpente de l'édifice.

ÉPIPOQUE s. m. (é-pi-po-ke — gr. *epipokos*, couvert d'une toison; de *epi*, sur, et *pokos*, toison). Entom. Genre d'insectes coléoptères trimères, comprenant une douzaine d'espèces, qui habitent l'Amérique.

ÉPIPRYTANÉE s. m. (é-pi-pri-ta-né — gr. *epiprytaneion*; de *epi*, sur, et *Prytaneion*, Prytanée). Antiq. gr. Tribunal athénien siégeant au Prytanee, et jugeant les objets animés qui avaient occasionné la mort d'un citoyen: *L'*ÉPIPRYTANÉE *condamnait du bannissement tout objet inanimé convaincu du meurtre d'un citoyen.*

ÉPIPTÉRÉ, ÉE adj. (é-pi-pté-ré — du gr. *epi*, sur; *pteron*, aile). Bot. Qui est surmonté d'une sorte d'aile, comme le fruit des érables.

ÉPIPTÉRIDIEN, IENNE adj. (é-pi-pté-ri-diain, iè-ne — du grec *epi*, sur; *pteris*, fougère). Bot. Qui croît sur les fougères: *Végétaux* ÉPIPTÉRIDIENS. ‖ Peu usité.

ÉPIPYXIS s. m. (é-pi-pi-ksiss — du gr. *epi*, sur; *puxis*, boîte). Infus. Genre d'infusoires de la famille des dinobryens: *Les* ÉPIPYXIS *sont des animaux imparfaitement connus*. (E. Duponchel.) ‖ On dit aussi ÉPIPYXIDE.

ÉPIQUAGE s. m. (é-pik-ka-je — rad. *épiquer*). Techn. Mode de teinture consistant à appliquer les couleurs à froid.

ÉPIQUE adj. (é-pi-ke — du gr. *epos*, mot, discours, poëme, d'où aussi *epopeia*, épopée, composition de vers héroïques. Le grec *epos*, pour *Fepos*, avec le digamma, est exactement le sanscrit *vak*, génitif *vatchas*; latin *vox*, *vocis*, voix, le son qui sort de la bouche de l'homme; de la racine sanscrite *vatch*, parler). Digne d'être célébré en vers: *Un personnage* ÉPIQUE. *Une histoire* ÉPIQUE. *Une action* ÉPIQUE.

— Littér. Qui retrace en vers les actions héroïques: *Un poëte* ÉPIQUE. *La poésie* ÉPIQUE. *Un poëme* ÉPIQUE. *Le poëme* ÉPIQUE, *regardé en lui-même, est un récit en vers d'aventures héroïques*. (Volt.) *Les poëtes* ÉPIQUES *se sont toujours plu à décrire les batailles*. (Delille.) *Il n'y a presque pas de nation lettrée qui n'ait des poëmes* ÉPIQUES *et comiques dans sa langue*. (Grimm.) *Tout ouvrage de génie*, ÉPIQUE *ou didactique, est trop long s'il ne peut être lu dans un jour*. (J. Joubert.)

D'un air plus grand encor, la poésie épique,
Dans le vaste récit d'une longue action,
Se soutient par la fable et vit de fiction.
BOILEAU.

‖ Qui a rapport, qui convient, qui est propre à la poésie épique: *La muse* ÉPIQUE. *Le génie* ÉPIQUE. *Le genre* ÉPIQUE. *Les Ioniens se distinguent par-dessus tous dans le genre* ÉPIQUE *et didactique*. (Boissonade.) *M. de Segur racontait en style* ÉPIQUE *la campagne de Napoléon en Russie*. (Lamart.) ‖ Se dit en mauvaise part d'un style trop figuré, trop élevé pour le sujet: *Il prend un ton* ÉPIQUE, *quand il devrait être simple*. (Acad.)

— *Vers épique*, Vers exclusivement employé dans l'épopée, tel que l'hexamètre chez les Grecs, les Latins, les Allemands, et l'alexandrin chez les Français.

— s. m. Genre épique: *On fait vanité de porter l'*ÉPIQUE *dans la tragédie; on croit la parer, on la déguise*. (Lamotte.)

— **Encycl.** Littér. *Dialecte épique*. Par ces mots, on entend la langue particulière et très-archaïque employée par Homère, Hésiode et les *poëtes cyclique*s dans leurs compositions *épiques*. Les humanistes modernes, frappés de la différence que présente le langage d'Homère avec celui des autres écrivains grecs, s'étaient imaginé qu'Homère avait créé ce langage artificiellement. Plus tard, ayant rencontré dans les *Travaux et les Jours* d'Hésiode quelque chose d'identique, ils accusèrent Hésiode d'avoir imité Homère, tandis que les Grecs s'accordaient à le considérer comme l'aîné du chantre d'Achille. Les Grecs du siècle de Périclès étaient persuadés que le dialecte *épique* était un monument de l'ancienne langue commune à toute la Grèce, même avant l'établissement des colonies fondées en Asie Mineure, et les recherches de l'érudition ont tout à fait confirmé de nos jours ces conjectures de l'antiquité. « Les Grecs anciens, dit Ottfried Müller, pensaient, non pas que les deux poëtes s'étaient fait des emprunts l'un à l'autre, mais qu'ils en avaient fait plutôt à une poésie antérieure dont les vestiges avaient disparu au temps de l'époque définitive de la civilisation hellénique; ce sont, en général, des épithètes et des locutions proverbiales, probablement déjà tombées en désuétude du temps d'Homère et d'Hésiode, mais employées pour donner à leurs récits une sorte de couleur locale. » — « A en juger, dit encore Ottfried Müller, par les renseignements des anciens, ainsi que par le ton du langage d'Hésiode, ce serait justement chez ce dernier poëte que les proverbes et les tournures de phrases de la plus haute antiquité se seraient conservées dans toute leur primitive simplicité et naïveté. »

La poésie homérique est, de toutes les formes qu'ait jamais revêtues l'art poétique, celle qui porte le plus le cachet de ce qui on est convenu en Allemagne d'appeler *objectivité*, c'est-à-dire le complet abandon de l'esprit du poëte à son sujet, sans que jamais sa personne intervienne par une allusion quelconque à sa position et à ses relations. Le génie d'Homère vit dans un monde sublime et puissant, libre de toutes les soucis du présent, et il n'y a pas de doute que le style le plus élevé de la poésie *épique* pouvait seul répondre à son génie. La muse d'Hésiode ne prétendit jamais à cette élévation; elle se plaît, au contraire, à nous transporter au milieu de la vie domestique du poëte, et même à en faire ressortir la pauvreté et les soucis. Quand la poésiepolyphé fut morte, sa tradition se conserva dans la poésie de vers employait aussi le dialecte *épique* dans les *epyllies*, petits poëmes contemporains d'Hésiode, où l'on trouve un style *épique* un fait héroïque ou mythologique. « Toute cette catégorie des épyllies, dit Ottfried Müller, semble un reste de l'antique usage des aëdes, de choisir certains points dans l'histoire de l'âge héroïque, pour égayer une heure du festin; car les compositions plus étendues qu'on fit de la réunion de ces petits poëmes appartiennent à une époque postérieure. D'autre part, c'est justement à ces épyllies hésiodiques que se rattache la poésie lyrique, celle de Stésichore, au moins, qui se rapproche plus que toute autre de l'épopée. »

A la belle époque de la littérature grecque, le dialecte *épique* n'était plus employé que dans les chœurs des tragédies, et encore avec beaucoup de discrétion; il disparut complétement dans les siècles de la décadence, c'est-à-dire longtemps avant le Bas-Empire.

ÉPIQUER v. a. ou tr. (é-pi-ké). Techn. Appliquer la teinture à froid sur les étoffes.

ÉPIRE, en latin *Epirus*, en grec *Epeiros* (continent, par rapport aux îles de la côte), contrée de la partie septentrionale de l'ancienne Grèce, bornée au N. par la Macédoine et l'Illyrie, à l'O. par la mer Ionienne, au S. par le golfe d'Ambracie et l'Acarnanie, à l'E. par la Thessalie. Les villes les plus importantes de l'Épire étaient: Ambracie, Dodone, Buthrotum, Larta, Orchine, Argyre, Elatrie. L'Épire forme aujourd'hui la partie S. de l'Albanie ou eyalet de Janina; elle compte environ 375,000 hab., dont 311,000 chrétiens. Le sol de l'Épire, montagneux, mais fertile sur les côtes, était arrosé par l'Achéron et le Cocyte, et nourrissait dans ses beaux pâturages de nombreux troupeaux; ses chevaux étaient très-estimés, et célébres par leurs victoires aux jeux Olympiques; ses terribles dogues, appelés *molosses*, étaient très-recherchés.

Lorsque Deucalion et les Hellènes se furent emparés d'une partie de la Thessalie, de nombreuses tribus de Pélasges se réfugièrent en Épire. Dans aucune contrée de la Grèce, en effet, autant qu'en Épire, on ne trouve de traces de la civilisation et de la domination des Pélasges; plusieurs villes de cette contrée offrent encore des restes de constructions pélasgiques. A l'arrivée de ces nouveaux habitants, l'Épire était partagée en Chaonie, au N.; Thesprotie, au S.-O.; Athamanie, à l'E., et Molosside, au centre. Elle fut alors divisée par les Grecs en deux grandes régions: l'*Épire grecque*, comprenant l'Acarnanie, l'Amphilochie, l'Athamanie, la Dolopie et la Molosside; et l'*Épire barbare*, comprenant la Chaonie, la Thesprotie et la Cassiopie. Cette contrée était si populeuse que Théopompe, cité par Strabon, comptait parmi ses habitants quatorze tribus distinctes, telles que les Chaoniens, les Thesprotes, les Hellopes, les Molosses, les Athamanes, les Perrhèbes.

Dans les temps anciens, les traditions historiques, mêlées de mythologie, nous montrent l'Épire soumise au pouvoir monarchique et à des princes pélasges d'origine ou alliés des Pélasges. Plus tard, après la guerre de Troie, Pyrrhus ou Néoptolème, fils d'Achille, à la tête des Myrmidons d'Hœmonie, que son père avait commandés, et qui avaient été chassés de la Thessalie par les Héraclides, vint fonder parmi les Molosses un Etat qui s'agrandit aux dépens des nations voisines. Ses successeurs, nommés Éacides ou Pyrrhides, ne purent conserver les limites de son empire, et ne régnèrent plus que sur les Molosses et les Chaoniens. Onze autres petits peuples d'Épire, parmi lesquels les Thesprotes, les Athamanes, etc., reprirent leur indépendance et furent gouvernés par des princes indigènes. On compte, depuis Pyrrhus jusqu'à l'époque des guerres médiques, quatorze générations de princes inconnus. Admète (480-429) régnait sur les Molosses quand Xerxès envahit la Grèce; il donna asile à Thémistocle, banni et persécuté. Après lui vint une suite de rois, dont nous ne donnerons que les noms: Tarrutas, 429 av. J.-C.; Alœtas Ier, 395; Arymbas, 361; Alexandre Ier, 342; Eacide, 331; Alœtas II, 313; Pyrrhus I, 295; Alexandre II, 272; Pyrrhus III, 242. Quelques-uns de ces princes jouèrent un rôle assez important dans l'histoire des temps anciens: Arymbas donna sa nièce Olympias à Philippe de Macédoine, père du grand Alexandre, et, lié d'intérêts avec les rois de Macédoine, put incorporer à ses Etats les Thesprotes et les Orestins; Pyrrhus II fit trembler Rome; s'il n'était été emporté par son inconstance et sa passion pour les combats, il pouvait fonder un puissant empire dans la presqu'île hellénique. Après lui, le trône d'Épire fut occupé par des enfants et par une femme, puis renversé. Les Épirotes se constituèrent alors en république; mais, en proie aux dissensions civiles, eurent à subir l'influence de la Macédoine. Après la défaite de Persée, les Romains anéantirent la puissance de la Macédoine et de l'Épire (168) et réduisirent ces deux pays en province romaine. L'Épire fit d'abord partie de la province de Macédoine, puis de celle d'Achaïe. Sous Adrien, l'Épire fut érigée en province spéciale et gouvernée par un procurateur président; au IVe siècle après J.-C., elle forma une des six provinces du diocèse de Macédoine. Jusqu'à la prise de Constantinople par les croisés (1204), l'Épire fit partie de l'empire grec; deux princes de la famille des Comnènes s'y formèrent alors une principauté indépendante, que le sultan Amurat II leur enleva en 1430. Georges Castriota, dit Scanderbeg, le dernier rejeton des princes indigènes, réussit, il est vrai, en 1437, à secouer le joug des Turcs; mais, peu de temps après sa mort, sous le règne de Mahomet II, en 1466, ceux-ci conquirent de nouveau l'Épire et en firent une province de leur empire.

ÉPIRHEDIUM s. m. (é-pi-ré-di-omm — mot lat. formé du gr. *epi*, sur, et de *rhêda*, espèce de char). Antiq. rom. Selon les uns, Chariot semblable à la rhéda; selon d'autres, Harnais des chevaux qui traînaient la rhéda, ou même Décorations dont il était orné.

ÉPIROTE s. et adj. (é-pi-ro-te). Géogr. Habitant de l'Épire; qui appartient à l'Épire ou à ses habitants: *Un* ÉPIROTE. *Une* ÉPIROTE. *Des femmes* ÉPIROTES. *Les mœurs* ÉPIROTES. *Il n'est pas impossible que l'Achéron* ÉPIROTE *doive son origine à quelque grande révolution du globe*. (Val. Parisot.)

ÉPIRRHÉ s. f. (é-pir-ré — gr. *epirrhoia*, afflux; de *epi*, sur, et *rhéô*, je coule). Méd. Afflux d'humeurs.

ÉPIRRHÉIQUE adj. (é-pir-ré-i-ke — rad. *épirrhée*). Méd. Qui est de la nature de l'épirrhée: *Afflux* ÉPIRRHÉIQUE.

ÉPIRRHÈME s. m. (é-pir-rè-me — gr. *epirrhêma*; de *epi*, sur, et *rhéô*, je dis). Littér. anc. Nom de l'une des strophes de la parabase, dans la comédie grecque.

— **Encycl.** Dans la comédie grecque, le chœur se composait de six parties appelées: *kommation*, *parabase*, *strophe*, *epirrhema*, *antistrophe*, *antepirrhema*. Elles étaient disposées dans l'ordre où elles viennent d'être nommées. De ces six parties, trois étaient en vers lyriques: le commation, la strophe et l'antistrophe; les trois autres étaient en vers anapestiques. Le *commation* était composé de huit vers qui renfermaient, soit une apostrophe adressée à quelque personnage, soit une réflexion sur ce qui venait de se passer ou se préparait. La *strophe* et l'*antistrophe* étaient chacune de douze vers, et se répondaient mutuellement: elles exprimaient tantôt la louange des dieux et l'éloge des héros et des bons citoyens, tantôt des traits satiriques. La *parabase* suivait immédiatement le *commation*; elle était ainsi nommée du verbe *parabainein*, changer de place; car, ordinairement, le chœur était partagé en deux troupes, qui se plaçaient à la droite et à la gauche de l'orchestre: dans la *parabase*, elles se réunissaient et se tournaient vers les spectateurs. Cela arrivait lorsque les acteurs quittaient le théâtre pour la première fois, ou, comme nous disons, à la fin du premier acte. Ne pouvant plus alors s'entretenir avec les personnages de la pièce, le chœur adressait la parole au public. Les poëtes saisissaient cette occasion, soit pour s'expliquer sur ce qui les regardait personnellement, soit pour raisonner sur les affaires publiques. L'*épirrhema* et l'*antepirrhema* ne différaient de la *parabase* que parce qu'ils devaient se renfermer dans un nombre de vers déterminé, qui était ordinairement de seize. Ces deux parties se répondaient comme la *strophe* et l'*antistrophe*. (V. *Mémoire sur le Plutus d'Aristophane et sur les caractères assignés par les Grecs à la comédie moyenne*, par Le Beau, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, vol. XXX, p. 58.)

ÉPIRRHINE s. m. (é-pir-ri-ne — du gr. *epi*, sur; *rhin*, nez). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des scarabées, section des coprophages, comprenant six espèces, qui vivent pour la plupart au cap de Bonne-Espérance. ‖ On a écrit à tort ÉPIRHINE, et plus mal encore ÉPIRIN.

ÉPIRRHIZANTHE, s. m. (é-pir-ri-zan-te — du gr. *epi*, sur; *rhiza*, racine; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes rapporté avec doute à la famille des orobanchées, et comprenant trois espèces, qui croissent en parasites sur les racines des arbres, dans l'île de Java. ‖ On a écrit à tort ÉPIRHIZANTHE.

ÉPIRRHIZE adj. (é-pir-ri-ze — du gr. *epi*, sur; *rhiza*, racine). Bot. Se dit des plantes parasites qui croissent sur les racines d'autres plantes. ‖ On a écrit à tort ÉPIRHIZE.

ÉPIRRHYNQUE s. m. (é-pir-rain-ke — du gr. *epi*, sur; *rhugchos*, bec). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, dont l'unique espèce vit au Cap de Bonne-Espérance. ‖ On a écrit à tort ÉPIRHYNQUE.

ÉPIRY, village et commune de France (Nièvre), canton de Corbigny, arrond. et à 38 kilom. de Clamecy, à 60 kilom. de Nevers; 710 hab. On y remarque une tour carrée qu'habita Vauban et qui est le dernier débris d'un château où naquit Roger de Rabutin, comte de Bussy, et parent de Mme de Sévigné.

ÉPISCAPHE s. f. (é-pi-ska-fe — gr. *episkaphos*, qui creuse la terre; de *epi*, sur, et *skapô*, je creuse). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des claviccrnes, comprenant quinze espèces, qui habitent les régions tropicales de l'ancien continent et de l'Océanie.

ÉPISCÉNIES s. f. pl. (é-pi-sé-ni — gr. *episkenia*; de *epi*, sur, et de *skênê*, tente, proprement *Fête des tentes*). Antiq. Fête qu'on célébrait chez les Spartiates. ‖ Fête qu'on célébrait chez les Juifs, et qu'on appelait ordinairement FÊTE DES TABERNACLES. Le mot lat. *tabernaculum* est d'ailleurs l'équivalent du gr. *skênê*.

ÉPISCÉNIUM s. m. (é-pi-sé-ni-omm — mot lat. formé du gr. *episkênion*; de *epi*, sur, et *skênê*, scène). Antiq. Chez les Grecs anciens, Partie du théâtre qui était, selon les uns, un emplacement ménagé pour les machines au-dessus de la scène, et, selon d'autres, l'ensemble des gradins superposés où se plaçaient les spectateurs.

ÉPISCHÈSE s. f. (é-pi-skè-ze — gr. *epischêsis*; de *epi*, sur, et *schéô*, j'arrête). Méd. Suppression, rétention d'une sécrétion.

ÉPISCHION s. m. (é-pi-ski-on — gr. *epischion*; de *epi*, sur, et *ischion*, ischion). Anat. anc. Os pubis.

ÉPISCIE s. m. (é-pi-si — du gr. *episkios*, ombragé, ténébreux). Entom. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoriens, dont l'unique espèce habite le Brésil.

— s. f. Bot. Genre de plantes, de la famille des gesnériacées, type de la tribu des épiscies, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

ÉPISCIÉ, ÉE adj. (é-pi-si-é — rad. *épiscie*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre épiscie.

— s. f. pl. Tribu de plantes de la famille des gesnériacées, ayant pour type le genre épiscie.

ÉPISCOPAL, ALE adj. (épi-sko-pal, a-le — bas lat. *episcopalis*; de *episcopus*, évêque). Qui appartient à l'évêque, qui a rapport à la dignité d'évêque, qui convient à un évêque: *Palais* ÉPISCOPAL. *Anneau* ÉPISCOPAL. *Ornements* ÉPISCOPAUX. *Autorité* ÉPISCOPALE. *Vertus* ÉPISCOPALES. *Le caractère de saint Chrysostome était de parler aux grands et aux puissants, même dans le temps de leur plus grande prospérité, avec une force et une liberté vraiment* ÉPISCOPALES. (Rollin.)

— Hist. relig. Se dit de l'Eglise anglicane, qui a conservé l'institution de l'épiscopat, et des membres de cette Eglise: *L'Eglise* ÉPISCOPALE. *Le culte* ÉPISCOPAL. ‖ Substantiv. Membre de l'Eglise épiscopale: *Les* ÉPISCOPAUX.

ÉPISCOPALEMENT adv. (é-pi-sko-pa-le-man — rad. *épiscopal*). En évêque, à la manière d'un évêque: *Officier* ÉPISCOPALEMENT.

ÉPISCOPALIEN, IENNE s. (é-pi-sko-pa-liain, iè-ne — rad. *épiscopal*). Hist. relig. Membre de l'Eglise épiscopale aux Etats-Unis: *Le baptême est bon pour le nègre; le catholicisme et d'autres sectes chrétiennes suffisent au petit marchand, au citoyen obscur; mais quand celui-ci est parvenu à se tirer de la foule, il se fait* ÉPISCOPALIEN, *sans autre motif que d'être de la religion des gens de bon ton*. (E. Régnault.)

ÉPISCOPALITÉ s. f. (é-pi-sko-pa-li-té — rad. *épiscopal*). Revenus d'un évêque. ‖ Vieux mot.

ÉPISCOPAT s. m. (é-pi-sko-pa — bas-lat. *episcopatus*; de *episcopus*, évêque). Dignité d'évêque: *Ceux-là demeurent exclus de l'*ÉPISCOPAT *qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques*. (Boss.) *Si nous remontons aux siècles de ferveur et de pureté, l'*ÉPISCOPAT *était un poids redoutable et saint, qu'on ne désirait jamais sans témérité*. (Mass.) ‖ Temps pendant lequel un évêque occupe son siége: *Il a fait réparer la cathédrale pendant son* ÉPISCOPAT. ‖ Corps de tous les évêques ou d'une catégorie d'évêques: *Cette question intéresse tout l'*ÉPISCOPAT. *On a convoqué l'*ÉPISCOPAT *français*. *L'*ÉPISCOPAT *du* XIe *siècle était en guerre avec les abbés*.

— **Encycl.** V. ÉVÊQUE, CLERGÉ, CONCORDAT.

ÉPISCOPE s. m. (é-pi-sko-pe — gr. *episkopos*, qui surveille; de *epi*, sur, et *skopeô*, j'examine). Antiq. Magistrat des colonies grecques. ‖ Magistrat romain chargé de l'inspection d'un district appelé *diocèse*: *Cicéron fut envoyé, en qualité d'*ÉPISCOPE, *sur la côte de Campanie, dans une partie de cette province qu'il appelle lui-même* diocèse. (Complém. de l'Acad.).

ÉPISCOPISER v. n. ou intr. (é-pi-sko-pi-zé — du bas lat. *episcopus*, évêque). Briguer l'épiscopat: *Saint Paul permet d'*ÉPISCOPISER *pour le bon motif*. ‖ Prendre des airs de prélat: *Les curés aiment à* ÉPISCOPISER *dans leurs paroisses*.

EPISCOPIUS (Simon), en hollandais **Bischop**, célèbre théologien et l'un des chefs des remontrants, né à Amsterdam en 1583, mort dans la même ville en 1643. Il suivit les leçons de théologie de Gomar et d'Arminius, embrassa le parti de ce dernier et se trouva ainsi exposé à la haine du parti dominant. Ministre de Bleiswick, près de Rotterdam, en 1610, il fut désigné, l'année suivante, pour soutenir les intérêts de sa secte devant les états généraux, succéda à Gomar dans la chaire de théologie de Leyde (1612) et subit diverses persécutions à cause de ses opinions religieuses. Le point le plus important qui séparait sa doctrine du calvinisme officiel, c'est qu'il opposait le dogme du salut universel à celui de la prédestination. Cité au synode de Dordrecht 1618), il y fut condamné sans qu'on l'ouït l'entendre et banni du territoire de la république. Episcopius se retira d'abord à Walwick, dans le Brabant, puis à Anvers, et passa de là en France (1621), reçut à Paris le plus honorable accueil de l'illustre Grotius, ambassadeur de Suède, et se retira à Rouen. Il ne revint dans sa patrie qu'après la mort de Maurice de Nassau (1625), et fut appelé, en 1634, à Amsterdam, pour diriger le collége que son parti venait d'y fonder. Episcopius joignait la modération et la bonne foi à beaucoup de savoir et de sagacité. Il s'attacha à relever le côté pratique du christianisme et à lui subordonner les croyances abstraites. Il mit la morale au-dessus du dogme, l'action au-dessus de la foi, et établit qu'on doit concourir au bonheur. Tel est l'*épistrine* l'action moralisante qu'elle peut exercer sur la conscience et dans la vie. « Si Arminius est le chef des remontrants, dit M. Michel-Nicolas, c'est à Episcopius que revient l'honneur d'avoir réduit en système les principes de son maître, d'en avoir mis en lumière l'esprit et la tendance, et de les avoir développés dans toutes leurs parties avec une incontestable habileté. » Il a laissé des ouvrages de théologie et de controverse assez remarquables, mais qui n'ont plus guère d'intérêt aujourd'hui. Ces ouvrages, parmi lesquels nous nous bornerons à citer: *Institutiones theologiæ privatis lectionibus Amstelodami tractatæ*, ont été réunis et publiés sous le titre de: *S. Episcopii opera* (Amsterdam, 1650, 2 vol. in-fol.).

EPISCOPUS (Nicolas), imprimeur célèbre. V. BISCHOP.

ÉPISE s. m. (é-pi-ze — du gr. *epi*, sur; *tôsi*, égal). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant une vingtaine d'espèces, qui habitent presque toutes le Cap de Bonne-Espérance: *Les* ÉPISES *sont d'un gris terreux*. (Chevrolat.)

ÉPISÉMASIE s. f. (é-pi-sé-ma-zî — gr. *episêmasia*; de *epi*, sur, et *sêmasia*, manifestation). Méd. Début d'une maladie, premiers symptômes caractéristiques.

ÉPISÈME s. m. (é-pi-sè-me — gr. *episêmon*, signe). Philol. Nom générique des trois caractères étrangers à leur alphabet, que les Grecs employaient dans leur système numéral, savoir: le sigma-tau, qui vaut 6; le coppa, qui vaut 90, et le sampi, qui vaut 900 (v. ces trois mots). ‖ Se dit plus particulièrement du sigma-tau. On dit aussi ÉPISIMON.

— Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des noctuelles et comprenant cinq ou six espèces, qui habitent le midi de l'Europe: *Les* ÉPISEMES *se distinguent des autres genres par leurs antennes largement ciliées*. (Desmarest.)

ÉPISÉPALE adj. (é-pi-sé-pa-le — du gr. *epi*, sur, et de *sépale*). Bot. Qui naît ou croît sur les sépales du calice.

ÉPISINE s. f. (é-pi-zi-ne — gr. *episinês*, nuisible; de *epi*, sur, et de *sinomai*, je nuis). Arachn. Genre d'aranéides, dont l'espèce unique est l'épisine tronquée, qui se trouve, mais rarement, aux environs de Paris.

ÉPISIOCÈLE s. m. (é-pi-zi-o-sè-le — du gr. *episeion*, pubis; *kêlê*, tumeur). Chir. Chute du vagin.

ÉPISIORRHAGIE s. f. (é-pi-zi-o-ra-jî — du gr. *episeion*, pubis; *rhêgnumi*, je rompis). Méd. Ecoulement de sang par les grandes lèvres de la vulve.

ÉPISIORRHAGIQUE adj. (é-pi-zi-o-ra-ji-ke — rad. *épisiorrhagie*). Méd. Qui a rapport à l'épisiorrhagie: *Ecoulement* ÉPISIORRHAGIQUE.

ÉPISIORRHAPHE s. f. (é-pi-zi-o-ra-fî — du gr. *episeion*, pubis; *raphê*, suture). Chir. Suture des parois vaginales ou des grandes lèvres, ayant pour but de s'opposer à la chute du vagin.

ÉPISODE s. m. (é-pi-zo-de — gr. *epeisodos*, action d'intervenir; de *epi*, sur; *eis*, en, et *odos*, voie, chemin. L'*épisode* est ainsi nommé parce que c'est un incident, histoire ou autre action détachée, qu'un auteur fait intervenir dans son action principale pour donner plus de variété au récit). Littér. Action incidente liée à l'action principale dans un ouvrage de littérature: *Inventer des* ÉPISODES, *ce n'est pas tant inventer qu'ajouter à ce qui est déjà inventé*. (Corneille.) *Tout* ÉPISODE *doit être lié à l'action principale*. (Marmontel.) *L'espic de France est bien celui qui causa autrefois le malheur d'Eurydice, et qui nous a valu l'*ÉPISODE *d'Aristée*. (Toussenel.)

Suspendez votre course, et, reprenant haleine,
Au lecteur fatigué présentez à propos
D'un *épisode* heureux l'agréable repos.
DELILLE.

— Par ext. Fait accessoire appartenant à une série d'événements qui forment un ensemble, un tout: *Les* ÉPISODES *de la Révolution française*. *Un* ÉPISODE *dramatique de la campagne de Russie*. *L'amour, qui n'est qu'un* ÉPISODE *dans la vie des hommes, est l'histoire entière de la vie des femmes*. (Mme de Staël.) *Rarement on a représenté les divers* ÉPISODES *de la vie rustique avec plus de vérité que ne l'a fait* Mlle *Rosa Bonheur*. (Deriège.)

— Peint. Scène accessoire représentée dans un tableau et ne se liant pas nécessairement au sujet principal.

— Mus. Pensée accessoire qu'on introduit dans une fugue pour y apporter de la variété. ‖ On l'appelle aussi DIVERTISSEMENT.

— **Épithètes.** Poétique, ingénieux, spirituel, gracieux, bel, charmant, magnifique, admirable, délicieux, sublime, immortel, inimitable, célèbre, fameux, touchant, attendrissant, court, long, déplacé, ennuyeux, ridicule.

— **Encycl.** Littér. L'*épisode* est une action incidente amenée dans un poëme par le développement de l'action principale, mais ne se rattachant souvent au sujet que par un fil léger. Pour être bien en situation, les *épisodes* devraient être tirés du fond même de l'action principale, ou du moins s'y rattacher assez étroitement et concourir au but. Tel est l'*épisode* d'Aristée dans le quatrième livre des *Géorgiques* de Virgile; il met en action le précepte que le poëte avait dessein d'enseigner, et par la même forme une portion essentielle de l'œuvre. Par le choix, la variété, la beauté des *épisodes*, les poëtes évitent la monotonie et présentent aux lecteurs des plaisirs inattendus.

Au nombre des plus célè

prenant une douzaine d'espèces, qui vivent presque toutes dans l'Inde : *Les* EPISOMES *sont robustes.* (Chevrolat.)

ÉPISPADIAS s. m. (é-pi-spa-di-ass — du gr. *epi*, au-dessus; *spaô*, je divise). Méd. Vice de conformation de l'urètre, par suite duquel cet organe s'ouvre à la partie moyenne de la face supérieure de la verge.

— **Encycl.** Méd. L'affection, assez rare, de l'*épispadias*, offre plusieurs variétés et a été quelquefois observée chez des individus regardés comme hermaphrodites. Chez les sujets qui en sont atteints, l'urètre s'ouvre à la face dorsale ou supérieure de la verge, mais tantôt par une gouttière creusée entre les deux corps caverneux, tantôt par un orifice circulaire. La chirurgie a été pendant longtemps impuissante contre cette affection, aujourd'hui, grâce à une habile opération pratiquée par M. Nélaton, on peut, sinon rendre aux organes leur intégrité, du moins faire disparaître en partie les inconvénients que présente cette triste infirmité. Cette opération a été nommée *autoplastie par redoublement*. Les malades affligés d'*épispadias* sont impuissants et souffrent d'une incontinence d'urine inévitable, par suite de l'ouverture anomale de l'urètre. Dans deux des cas cités par le docteur Nélaton, les malades avaient éprouvé une amélioration notable. Un jeune homme, opéré depuis un an, pouvait garder son urine quand il était couché ou assis et même debout, à la condition de ne faire aucun effort; un enfant de onze à douze ans quitta l'hôpital au bout de cinq mois. Il ne portait pas d'appareil et pouvait marcher sans salir ses vêtements.

ÉPISPASE s. f. (é-pi-spa-ze — gr. *epispasis*, attraction; de *epi*, sur, et *spaô*, je tire). Méd. Eruption locale produite par le traitement, et dénotant une modification générale de l'économie.

ÉPISPASME s. m. (é-pi-spa-sme — du gr. *epi*, sur, et de *spasme*). Méd. Inspiration. ‖ Attraction.

ÉPISPASTIQUE adj. (é-pi-spa-sti-ke — gr. *epispastikos*; de *epispaô*, j'attire, formé de *epi*, sur, et *spaô*, je tire). Pharm. Se dit d'une substance qui, appliquée sur la peau, y détermine de l'irritation et l'afflux des humeurs : *Substance* EPISPASTIQUE. *Pommade* EPISPASTIQUE. *Papier* EPISPASTIQUE. *La cantharide est* EPISPASTIQUE.

— s. m. Substance épispastique : *La graine de moutarde est un* EPISPASTIQUE.

— s. m. pl. Entom. Famille d'insectes coléoptères hétéromères, syn. de CANTHARIDES et de VESICANTS.

— **Encycl.** Pharm. On appelle *épispastique* toute substance qui, appliquée sur la peau, y détermine de la rougeur, de la chaleur, une irritation suivie du soulèvement de l'épiderme. Les cantharides, la moutarde, l'écorce de garou, l'ammoniaque concentrée sont des *épispastiques*. Cependant on désigne plus communément et, pour ainsi dire exclusivement, sous le nom d'*épispastiques*, les pommades en usage pour irriter la surface des vésicatoires et entretenir la suppuration. Les cantharides à elles seules constituent le principe actif de ces pommades, dont on distingue trois espèces : 1° pommade, *épispastique* verte, dont l'action est violente; 2° pommade *épispastique* jaune, dont l'action est modérée; 3° pommade *épispastique* blanche, dont l'action est douce.

La pommade *épispastique* verte se compose de :

Cantharides en poudre fine.	10	gr.
Onguent populéum.	280	—
Cire blanche.	100	—

La pommade *épispastique* jaune se compose de :

Cantharides grossièrement pulvérisées	120	gr.
Graisse de porc.	1,680	—
Cire jaune	240	—
Curcuma pulvérisé.	8	—
Huile volatile de citron . . .	8	—

Cette pommade *épispastique* est celle dont on se sert le plus communément pour le pansement des vésicatoires.

La pommade *épispastique* blanche se compose de :

Cantharides pulvérisées. . .	10	gr.
Axonge.	250	—
Cire blanche	40	—
Baume de nerval.	5	—

La pommade *épispastique* blanche convient pour les enfants et pour le pansement des vésicatoires enflammés outre mesure.

On donne le nom de papier *épispastique* à un sparadrap préparé en étendant sur du papier collé la masse emplastique à base *épispastique* (cantharides ou garou). Les papiers *épispastiques* se vendent en boîtes rectangulaires portant, suivant leur action, les numéros 1, 2, 3. Les papiers *épispastiques* les plus renommés sont ceux d'Albespeyres, d'Ancelin et de Vée.

ÉPISPERMATIQUE adj. (é-pi-spèr-ma-ti-ke — rad. *épisperme*). Bot. Qui a rapport, qui appartient à l'épisperme : *Tégument* EPISPERMATIQUE.

ÉPISPERME s. m. (é-pi-spèr-me — du gr. *epi*, sur; *sperma*, semence). Bot. Enveloppe ou tégument propre de la graine. ‖ Sac membraneux qui contient les spores, chez quelques algues. ‖ Syn. de CÉRAMIE, genre d'algues marines.

— **Encycl.** L'*épisperme* s'appelle vulgairement peau et quelquefois robe. Le haricot, la fève, l'amande, la noix en présentent des exemples familiers. On l'a comparé à l'enveloppe calcaire de l'œuf des oiseaux. Il se compose de deux membranes : l'une extérieure, plus épaisse, quelquefois dure et solide, le testa; l'autre intérieure, plus mince, le tegmen ou endoplèvre. La première est marquée d'une cicatrice plus ou moins distincte, de couleur plus claire, qui est le hile ou ombilic; c'est par cet organe que la graine était attachée au péricarpe; les vaisseaux nourriciers passent en un point appelé omphalode. Quelquefois ces vaisseaux, au lieu de percer directement l'*épisperme*, se glissent entre ses deux membranes, et y forment une ligne saillante, appelée raphé ou vasiducte; l'endroit par où ils sortent à l'intérieur est la chalaze. Ces diverses parties s'observent facilement sur la graine de l'oranger. On remarque encore, à toutes les distances possibles du hile, une très-petite ouverture dirigée vers le stigmate : c'est le microphyle, par où la matière fécondante arrive à l'ovule. En général, l'*épisperme* est simplement appliqué sur l'amande, de laquelle on le sépare facilement; mais quelquefois il y adhère fortement ou bien se soude avec le péricarpe; on ne peut alors l'enlever qu'en le déchirant; ainsi, dans le blé, le maïs et les autres graminées, le fruit n'offre qu'une seule enveloppe (le son) qui réunit le péricarpe et l'*épisperme*. Il peut offrir des côtes, des arêtes, des plis, quelquefois des appendices en forme d'ailes membraneuses, comme dans les bignones, ou de longs poils soyeux, comme dans le cotonnier.

ÉPISPHÉRIE s. f. (é-pi-sfé-ri — du gr. *épi*, sur; *sphaira*, sphère). Anat. Ensemble des anfractuosités et des circonvolutions externes du cerveau.

ÉPISPORANGE s. m. (é-pi-spo-ran-je — du gr. *epi*, sur; *spora*, graine; *angeion*, vase). Tégument des corps reproducteurs des fougères.

ÉPISSER v. a. ou tr. (é-pi-sé — du germanique : hollandais *spitzen*, anglais *to splice*, haut allem. *spitzan*, irlandais *splita*, fendre). Mar. et Techn. Réunir un bout de cordage à un autre en entrelaçant les torons : EPISSER *le câble d'amarre.*

ÉPISSIÈRE s. f. (é-pi-siè-re). Manége. Filet dont on couvre un cheval pour le garantir contre les mouches.

ÉPISSOIR s. m. (é-pi-soir — rad. *épisser*). Mar. Espèce de poinçon avec lequel on ouvre le bout des cordages qu'on veut épisser.

— Pêche. Cheville en fer dont les emballeuses de poissons se servent pour écarter l'osier des paniers et y passer les ficelles destinées à lier l'emballage.

ÉPISURE s. f. (é-pi-su-re — rad. *épisser*). Mar. et Techn. Réunion de deux bouts de cordage au moyen de l'entrelacement des torons. ‖ *Épisure simple*, Celle dans laquelle chacun des torons détornis de l'un des cordages passe successivement au-dessus et au-dessous de ceux de l'autre. ‖ *Epissure double*, Celle où les torons reviennent deux fois sur eux-mêmes. ‖ *Épisure carrée*, Celle dans laquelle la surface de jonction est carrée. ‖ *Épisure longue*, Celle qui est employée pour réunir, sans augmentation sensible d'épaisseur, les deux bouts d'un cordage destiné à passer dans une poulie. ‖ *Epissure à œillet*, Celle où chaque toron, revenu à son point de départ, forme une boucle. ‖ *Épissure en portière ou en queue de vache*, Forte et très-grosse épissure qu'on emploie pour raccommoder un haubau ou tout autre gros cordage.

ÉPISTAMINAL, ALE adj. (é-pi-sta-mi-nal, a-le — du gr. *epi*, sur; *stémôn*, filet). Bot. Qui se développe sur les étamines.

ÉPISTAMINÉ, ÉE adj. (é-pi-sta-mi-né — du gr. *epi*, sur; *stémôn*, filet). Bot. Se dit des fleurs et des plantes dont les étamines naissent sur le pistil : *Fleurs, plantes* ÉPISTAMINÉES.

ÉPISTAMINIE s. f. (é-pi-sta-mi-ni — du gr. *epi*, sur; *stémôn*, filet). Bot. Classe de végétaux dicotylédones apétales, comprenant ceux dont les étamines sont épigynes.

ÉPISTAPHYLIN adj. m. (é-pi-sta-fi-lain — du gr. *epi*, sur; *staphylê*, luette). Anat. Se dit d'un des muscles de la luette.

— Substantiv. : L'ÉPISTAPHYLIN.

ÉPISTASE s. f. (é-pi-sta-ze — gr. *epistasis*; de *epi*, sur, et *istêmi*, je me trouve). Méd. Matière qui se trouve en suspension dans l'urine.

ÉPISTATE s. m. (é-pi-sta-te — gr. *epistatês*; de *epi*, sur, et *istêmi*, je me trouve). Antiq. gr. Nom donné par les Athéniens à des magistrats qui présidaient chacun une des décuries chargées de l'administration des tribus. ‖ Nom donné à des inspecteurs qui avaient des fonctions spéciales : EPISTATE *des eaux.* EPISTATE *des travaux publics.* ‖ Soldat de la phalange grecque qui occupait la dernière place du premier rang, comme nos serre-files.

— **Encycl.** Hist. A Athènes, on appelait *épistate* le président du sénat, formant le second conseil de la république, l'Aréopage étant le premier. Solon partagea le peuple athénien en quatre tribus, et chacune d'elle-ci en dix, chacune des quelles on choisissait tous les ans deux cents citoyens, qui étaient ensuite réduits à cent par une nouvelle élection, pour former un sénat ou conseil de quatre cents juges des tribus, divisés entre différents bureaux, selon les affaires qui leur étaient attribuées. Les cent surnuméraires sans fonctions déterminées de chaque tribu étaient destinés à remplacer ceux qui manquaient et ceux qui, par leur mauvaise conduite, méritaient d'être exclus.

Comme tant de juges assemblés dans un même lieu n'auraient pu remplir leurs fonctions sans quelque confusion, on les divisait par groupes de cinquante, autant de chambres qu'il y avait de tribus. Chacune de ces chambres était de service pendant trente-cinq ou trente-six jours, pour rendre la justice aux citoyens ou pour gouverner l'État; cet espace de temps était appelé *prytanée* ou *prytanie*.

Pour éviter toute idée de prééminence entre les tribus, qui devaient être égales, on abandonnait au sort le rang qu'elles devaient occuper dans les prytanées ou prytanies. Lorsque le jour d'entrer en fonction était venu pour la cinquantaine d'une tribu, elle se distribuait en cinq décuries, qui étaient successivement en exercice une semaine chacune. Le dix de semaine s'appelaient πρύτανις, et celui que le sort avait mis à la tête de la décurie était l'*épistate* (ἐπιστάτης) ou le président. Quiconque avait été une fois *épistate* ne pouvait plus l'être de sa vie, parce que ce magistrat ayant eu à sa disposition et pour ainsi dire entre ses mains toutes les richesses de l'État, on craignait qu'en l'élevant une seconde fois à cette dignité, il ne fût tenté de satisfaire sa cupidité. C'étaient les *épistates* qui présidaient le sénat, et qui avaient droit de le convoquer toutes les fois qu'il en était besoin. V. SÉNAT.

ÉPISTATION s. f. (é-pi-sta-si-on — rad. *épister*). Pharm. Action d'épister, de réduire en pâte.

ÉPISTAXIS s. f. (é-pi-sta-ksiss — gr. *epistaxis*; de *epi*, sur, et *stazô*, je coule goutte à goutte). Pathol. Hémorragie nasale.

— **Encycl.** Pathol. L'*épistaxis*, vulgairement appelé *saignement de nez*, est une hémorragie de la membrane pituitaire qui tapisse les fosses nasales. Comme toutes les autres hémorragies, elle peut être idiopathique, c'est-à-dire indépendante de toute autre maladie déterminée, quels que soient d'ailleurs sa marche et ses symptômes, ou symptomatique, c'est-à-dire n'être qu'un phénomène secondaire, un symptôme d'une affection beaucoup plus importante.

C'est sans doute la plus fréquente de toutes les hémorragies; mais ordinairement elle n'a par elle-même aucune gravité. On cite cependant des exemples rares, il est vrai, d'hémorragies nasales contre lesquelles il a fallu lutter énergiquement pour prévenir des accidents fâcheux.

On la rencontre souvent chez les enfants; mais elle se voit aussi chez les adultes et les vieillards. Tout le monde sait qu'une constitution robuste et un embonpoint habituel prédisposent à cette espèce d'hémorragie; mais d'ailleurs et une déviation dans l'écoulement régulier du sang par les menstrues ou les hémorroïdes. Elle en doit donc aussi quelquefois à une chaleur excessive, à un travail immodéré, physique ou intellectuel. Parmi les causes occasionnelles, on peut encore citer un effort exagéré, l'éternument, les coups, les chutes, etc. ; mais nous ne saurions passer sous silence les lésions locales si nombreuses dont les narines peuvent être le siége, et surtout les altérations générales de l'organisme, que l'on rencontre si souvent dans les fièvres virulentes ou infectieuses, dans les maladies constitutionnelles et dans les cachexies.

L'*épistaxis*, sans parler des symptômes propres à l'affection dont elle dépend, symptômes auxquels elle s'ajoute elle-même, s'annonce par des phénomènes précurseurs, qui sont comme une espèce d'orage pendant lequel elle s'effectue : démangeaison dans les narines, augmentation de chaleur, sécheresse de la muqueuse, enchifrènement, pesanteur vers la racine du nez, éternuments fréquents, quelquefois sensation d'un corps étranger dans les fosses nasales, battements des artères temporales, congestion de la face, éclat des yeux, céphalalgie, bourdonnements ou sifflements d'oreilles, impossibilité de se livrer au travail, pesanteur de tête, céphalalgie, dureté du pouls, refroidissement des extrémités, etc., etc. Très-souvent, cependant, le saignement du nez survient sans aucune espèce de prodrome. L'écoulement sanguin se fait ordinairement par une seule narine, goutte à goutte, ou d'une manière continue, soit par l'ouverture antérieure des fosses nasales, soit par les ouvertures antérieures et postérieures à la fois, ou même, exceptionnellement, par les ouvertures postérieures seulement; le sang tombe alors dans l'arrière-gorge, d'où il est chassé par des efforts de toux et d'expsuition. Si l'hémorragie est artérielle ou active, le sang est rouge, chaud et très-coagulable; si elle est veineuse ou passive, ce liquide est bleuâtre et ne se coagule pas.

L'abondance de l'écoulement varie; elle se fait surtout remarquer dans l'hémorragie dite passive ou *épistaxis* symptomatique; mais, en général, la quantité n'excède pas 100 ou 200 grammes. Il peut arriver, même dans un écoulement considérable, que le sang cesse tout à coup de couler par la formation de caillots à l'ouverture des narines; mais si, par un moyen quelconque, ces caillots sont enlevés, l'hémorragie se reproduit. On voit quelquefois l'*épistaxis* se montrer chez certains sujets d'une façon périodique et à des intervalles plus ou moins éloignés; elle peut être mensuelle, quotidienne ou se montrer plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, et durer chaque fois depuis quelques minutes jusqu'à plusieurs heures; mais, dans de pareils cas, au lieu d'apporter du soulagement au malade et de produire d'heureux effets, elle amène des symptômes généraux très-alarmants, qui se manifestent surtout dans les cas d'*épistaxis* symptomatique; alors le corps pâlit et se couvre quelquefois d'une sueur froide; le malade éprouve des horripilations, les extrémités se refroidissent, il tombe dans une grande faiblesse et ne peut faire aucun mouvement. Enfin des lipothymies viennent quelquefois s'ajouter à ces symptômes, et il peut même arriver que le malade succombe, épuisé par des saignements de nez fréquemment répétés; ou bien, s'il ne meurt pas, il reste dans un état d'anémie fâcheux, à cause des circonstances morbides qui se produisent toujours. La terminaison est ordinairement fatale, parce que l'*épistaxis* s'accompagne de pétéchies à la surface du corps; il en est de même lorsqu'elle survient dans le cours d'une maladie grave.

A l'autopsie, on trouve alors la muqueuse pituitaire tuméfiée et injectée, quelquefois au point que les capillaires sont comme varqueux. Les ganglions lymphatiques, l'artères, les fois, les fosses nasales et les sinus maxillaires sont remplis par des caillots sanguins en voie de résorption. Quand on ne trouve pas d'altérations dans les fosses nasales, il n'est pas rare de rencontrer sur le corps des ecchymoses plus ou moins profondes ou de simples pétéchies. Tous les téguments sont décolorés, les vaisseaux sont vides, le corps est dans un état exsangue, comme à la suite de toute grande hémorragie.

Le traitement de cette affection varie suivant sa nature; le plus souvent l'*épistaxis* peut être livrée à elle-même; mais lorsqu'elle se prolonge et qu'elle menace de devenir dangereuse, il faut la combattre et en prévenir le retour. On emploie pour cela les rétrécissants, soit sur le point même de l'hémorragie, soit sur un autre point du corps capable d'éprouver une sensation vive et subite, tel que le scrotum chez l'homme et la mamelle chez la femme; les injections astringentes et les bourdonnets imbibés de liquides styptiques sont aussi employés avec succès. Enfin, dans les cas les plus graves, on a recours au tamponnement des fosses nasales, mais seulement après que tous les autres moyens ont échoué.

Lorsque l'*épistaxis* se reproduit depuis longtemps et qu'elle est devenue constitutionnelle, il faut agir directement sur la muqueuse pour tâcher de la modifier au moyen de poudres astringentes ou cathérétiques; le tabac à priser a été essayé avec succès dans ces cas.

Si, comme cela se voit souvent chez les jeunes sujets, l'*épistaxis* venait, par sa fréquence et ses récidives, à altérer la santé générale de l'individu, l'usage de la poudre de quinquina, prise aux repas pendant plusieurs jours de suite, serait un excellent moyen pour prévenir la débilitation générale.

— Art vétér. Le cheval est, de tous les animaux, celui qui est le plus sujet à l'*épistaxis*; il l'éprouve même spontanément quelquefois, ainsi que le mouton; mais cette hémorragie est rare chez le bœuf. L'animal qui en est atteint ne semble pas souffrir; il a la tête lourde, la porte basse et semble inquiet; les yeux s'injectent, les artères de la tête battent avec plus de force et plus de fréquence, le sang coule plus ou moins abondamment de quelques parties de la muqueuse du nez seulement, rarement des deux naseaux à la fois; le flux sanguin n'a lieu que lentement, goutte à goutte, et le sang qui sort est plus ou moins foncé en couleur, sans être écumeux, ce qui le distingue de celui qui coule dans l'hémoptysie. Le cheval s'ébroue souvent; pendant le mouvement, il jette des caillots de sang assez gros, et l'hémorragie, qui paraissait s'arrêter, se trouve augmentée. Toutes les fonctions, d'ailleurs, s'exécutent comme à l'ordinaire. Quelquefois il se forme, dans les cavités nasales, des caillots considérables capables d'obstruer les narines. Le point essentiel est de ne pas confondre l'*épistaxis* avec l'hémoptysie. Si l'animal succombe et qu'on ouvre les cavités nasales, on y trouve une quantité plus ou moins grande de caillots de sang. Quelquefois on trouve des ulcérations et des engorgements à la muqueuse nasale, qui est d'un rouge foncé, hors le cas où l'*épistaxis* résulte d'ulcérations chroniques, comme dans la morve ancienne. Dans tous les cas, cette hémorragie est souvent dangereuse, soit par elle-même, soit par la maladie qui y donne lieu, soit par la difficulté de la faire cesser quand elle ne s'arrête pas d'elle-même.

L'*épistaxis* est rarement spontanément, surtout chez les solipèdes et chez le mouton; les animaux de l'espèce bovine qui sont longtemps exposés à l'ardeur du soleil, et ceux qui font de violents exercices au milieu des chaleurs de l'été, en sont quelquefois atteints. Elle est encore occasionnée par des harnais trop serrés dans la région du cou, par la pléthore, par des coups ou des chutes sur le chanfrein, le nez ou la tête, ou par des substances âcres, irritantes ou caustiques, introduites dans les naseaux. Trop souvent le bouvier donne des coups sur le nez de ses bœufs pour les faire arrêter ou reculer, ou un charretier brutal frappe violemment sur la tête des chevaux avec le manche du fouet. Ces coups peuvent déterminer des hémorragies nasales dans lesquelles le sang coule plus ou moins abondamment, proportionnellement à la violence du coup donné, et quelquefois de telle sorte que l'on peut craindre la perte de l'animal. Les animaux, le cheval surtout, en buvant des eaux bourbeuses de certains marais, peuvent y trouver des sangsues, qui s'attachent aux naseaux lorsque l'animal trempe le nez pour boire; c'est même ce que l'on peut soupçonner lorsque l'*épistaxis* arrive peu après qu'on a abreuvé le cheval dans de telles eaux.

Pour le traitement de l'*épistaxis* qui n'est qu'un phénomène d'une autre maladie, c'est aux affections auxquelles cette hémorragie se rapporte qu'il faut se reporter (V. MORVE, PURPURA HÉMORRHAGIQUE). Elle n'est pas dangereuse, si l'écoulement sanguin est peu considérable et se fait goutte à goutte, il s'arrête ordinairement de lui-même, et il suffit de prescrire le repos, une nourriture médiocre, une température modérée, des applications de neige ou de glace sur le chanfrein, des douches, etc. Si le sujet est sanguin et pléthorique et que l'hémorragie nasale résulte et s'accompagne de phénomènes congestifs, il faut pratiquer une large saignée. Lorsque tous ces moyens sont insuffisants et qu'il faut arrêter l'hémorragie, on a recours au tamponnement des fosses nasales. Pour cela, on se sert d'un morceau de vieux linge cousu en forme de sac, dans lequel on fait entrer des étoupes, et qu'on introduit ainsi dans la narine affectée, avec l'attention, pour empêcher ce tampon de sortir, d'envelopper la tête de l'animal et de tenir des bandages matelassés sur le chanfrein. Ce moyen n'est appliquable que lorsque l'*épistaxis* n'a lieu que d'un côté; car, si on l'appliquait aux deux naseaux à la fois, la respiration serait empêchée, à moins qu'au préalable on ne pratique la trachéotomie. Quand l'*épistaxis* est occasionnée par une violence mécanique quelconque exercée sur le devant de la tête, il faut laisser écouler le sang, qui remédie tout naturellement à la lésion occasionnée par l'accident. Ce n'est que quand l'évacuation sanguine est trop abondante, que les astringentes, qu'elle menace la vie de l'animal, qu'il est permis de chercher à l'arrêter. Lorsque l'*épistaxis* reconnaît pour cause le contact immédiat de quelque substance âcre, irritante ou caustique sur la muqueuse du nez, il faut faire des injections mucilagineuses édulcorées avec du miel. Enfin, si l'on a lieu de craindre que des sangsues soient attachées à la pituitaire, pour leur faire lâcher prise, les faire promptement sortir et mettre fin à l'écoulement du sang, il n'y a qu'à inspecter dans les cavités nasales de l'eau fortement salée, ou y diriger de la vapeur de soufre, si l'animal peut la supporter.

ÉPISTÉ (É-pi-sté) part. passé du v. Epister : *Faites passer à travers un tamis la substance* ÉPISTÉE.

ÉPISTÉMON s. m. (é-pi-sté-mon — du gr. *epi*, sur; *stémôn*, filament). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

ÉPISTÉNIE s. m. (é-pi-sté-ni — du gr. *epi*, sur; *stenos*, étroit). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, famille des chalcidiens, parasite d'un grand nombre d'insectes et de larves.

ÉPISTÉPHE s. m. (é-pi-stè-fe — du gr. *epi*, sur; *stephos*, couronne) Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, tribu des aréthusées, comprenant cinq ou six espèces, qui croissent dans l'Amérique du Sud.

ÉPISTER v. a. ou tr. (é-pi-sté — du lat. *e*, préf., et *pistare*, piler). Pharm. Réduire en pâte dans un mortier, par un mouvement oblique du pilon. ‖ Ecraser les sirops mous dans un mortier, pour en détruire la cohésion.

ÉPISTERNAL, ALE adj. (é-pi-stèr-nal, a-le — du gr. *epi*, sur, et de *sternum*). Anat. Qui est sur le sternum.

— s. m. Entom. Pièce du thorax des insectes hexapodes.

ÉPISTILBITE s. f. (é-pi-stil-bi-te — du gr. *epi*, sur, et de *stilbitê*). Minér. Silicate hydraté naturel d'alumine et de chaux, ainsi appelé parce qu'on le trouve sur la stilbite.

— **Encycl.** L'*épistilbite* est une substance blanche et demi-transparente, que G. Rose a séparée de la desmine ou stilbite proprement dite, avec laquelle on l'avait confondue jusqu'alors, pour en faire une espèce à part du petit groupe des stilbites. Toutefois, malgré l'autorité de ce savant, la plupart des autres minéralogistes, considérant que l'*épistilbite* ne diffère réellement de la heulandite ou stilbite feuilletée que par des modifications dans les caractères extérieurs, paraissent assez disposés à la regarder, jusqu'à plus ample informé, comme une simple variété altérée de cette dernière. L'*épistilbite* se rencontre en Islande et aux îles Féroë. Elle se présente en cristaux ayant pour forme primitive un prisme droit rhombique de 135° 10'; ces cristaux sont implantés en petites houppes sur la desmine et la heulandite.

Épistolæ obscurorum virorum (*Lettres d'hommes obscurs*, Erfurt, 1516, in-4°). Ce livre fort curieux, et qui fit dans son temps un bruit immense, fut composé par les humanistes alors rangés autour de Mucien, et parut sous le voile de l'anonyme. On est arrivé cependant à en déterminer les principaux auteurs, parmi lesquels Crotus eut la plus grande part; après lui, Ulrich de Hutten y collabora avec zèle, y apporta la vivacité d'un esprit jeune et audacieux, et en dirigea et surveilla l'impression. Petrejus et Tobau-Hesse ont aussi donné quelques lettres.

Sous la forme épistolaire, cet ouvrage nous présente une satire vivante des scolastiques d'Allemagne et surtout des dominicains de Cologne. Il est écrit dans le latin de cuisine ou d'Église que parlaient et écrivaient alors les théologiens germaniques et les moines, qui prétendaient accaparer l'enseignement. Il est impossible de peindre avec plus de vérité les discussions futiles et la vie désordonnée du clergé de cette époque. On sait, en effet, que si la Réforme eut en Allemagne un succès si complet, c'est beaucoup plus à cause de l'immoralité des couvents que par suite des différences de dogme. Les prêtres étaient descendus au dernier degré d'ignorance et d'inconduite, et dans le peuple les plaintes étaient unanimes. Cependant, au moment où furent publiées ces lettres, personne ne se doutait du profond bouleversement religieux qui se préparait; elles sont donc écrites sans tendance dogmatique; il ne s'agissait encore que de questions littéraires et scientifiques. Les scolastiques appelaient dédaigneusement leurs adversaires *poëtes*, et ceux-ci, à leur tour, leur donnaient le nom d'obscurantins ou hommes obscurs (*obscuri viri*). Toutefois, nous devons faire observer que les commentateurs ne s'accordent pas, pour le cas présent, sur la véritable signification du mot *obscurorum*; quelques-uns prétendent que les auteurs de ces lettres, fameuses on cherché jeu de mots, et qu'il faudrait traduire ainsi le titre : *Lettres des hommes noirs*; ce qui pourrait bien être, car Ulrich de Hutten et ses associés avaient assez de malice irrévérencieuse pour cela. Quoi qu'il en soit, c'était surtout Reuchlin qui excitait la colère des dominicains en soutenant qu'il fallait étudier le grec et l'hébreu pour bien comprendre la Bible.

Les humanistes cherchèrent donc, dans leurs *Lettres*, à reproduire aussi fidèlement que possible l'esprit de leurs adversaires. Dans la première, après un copieux repas largement arrosé, ils les font discuter fort sérieusement sur la grave question de savoir si l'on doit *magister nostrandus* ou *noster magistrandus*. Dans la seconde, les obscurantins se demandent si c'est un péché grave de tirer son chapeau à un juif. Des anecdotes piquantes et même assez hasardées épicent le récit. Ici c'est un magister en théologie qui raconte au révérend Ortuinus la drôle farce qu'il a jouée à un prêtre juif de ses ennemis. Ledit prédicateur étant en bonne fortune, l'auteur de la lettre et ses amis vont enfoncer la porte, et le pauvre sire de sauter par la fenêtre, oubliant ses vêtements sacerdotaux : *Et oscii exterius projecerunt eum in merdam et aquam.* Ailleurs, c'est un chantre et organiste, moine d'ailleurs, qui, entre chaque melodie, quitte le chœur et s'en va dans sa cellule jaser très-intimement avec une protectrice de l'ordre, laquelle lui enlève son froc sous prétexte qu'on ne la payait pas. Il va porter plainte au magistrat de la ville, qui le renvoie au couvent avec une verte semonce sur son immoralité, et rend une ordonnance défendant aux frères de se promener dans les rues. De là grand scandale dans la communauté et dans toute l'Eglise. Comment! les laïques interviendraient dans les affaires religieuses! mais c'est la perte de la chrétienisme! Le personnage le plus maltraité dans l'opuscule est toutefois maître Pfefferkornius (traduisez *grain de poivre*), juif converti. Les humanistes paraissent lui en vouloir plus qu'à tous les dominicains; il avait écrit un pamphlet contre Reuchlin, intitulé le *Tocsin*. « C'est un bon et zélé catholique, je le sais par expérience, car il se confesse beaucoup aux prédicateurs ainsi que sa femme; il aime à entendre la messe, et quand le prêtre élève l'Eucharistie, il la regarde avec dévotion et ne regarde point la terre, comme le lui reprochent les envieux, si ce n'est lorsqu'il crache. Mais s'il crache, c'est qu'il a beaucoup de glaires et qu'il prend chaque matin une médecine pectorale. Croyez-vous donc que les révérends et les bourgmestres de Cologne soient fous? S'il n'était pas bon catholique, l'auraient-ils nommé au grand hôpital, l'auraient-ils fait mesurer du sel? » C'est à propos de ce même personnage qu'on soulève la grave question de savoir si les juifs, en devenant chrétiens, regagnent ce qu'ils ont perdu par la circoncision. « Les théologiens prétendent que oui, parce que, au dernier jugement, comme les hommes comparaîtront en déshabillé, on pourrait les prendre pour des juifs et leur faire injure; mais les poëtes (humanistes) opposent le vers où Plaute dit qu'on ne peut pas refaire ce qui est défait, alléguant en outre que, au dernier jugement, les chrétiens *qui perdiderunt suum luxuriam partem unam a suo membro, ut sæpe accidit in secularibus et spiritualibus personis*, pourraient aussi être pris pour des juifs. Le seul moyen de trancher la question serait de consulter madame Pfefferkorn « car, maître Ortuinus, vous êtes son confesseur, et vous pouvez l'y forcer en la menaçant *sub pœna sanctæ obedientiæ.* »

On peut dire que les scandales effrayants qui se produisaient à cette époque dans les couvents allemands, plus encore que dans tout le reste de l'Europe, l'effronterie avec laquelle ecclésiastiques et moines, haut et bas clergé, bravaient l'honnêteté dans les mots et dans les mœurs, justifient assez les expressions employées par les *Epistolæ*. A la même époque, en France, Rabelais dépassait de beaucoup en hardiesse les humanistes allemands. Comme eux, il frondait les docteurs de Sorbonne; comme eux, il se moquait du latin d'*escholier* et d'Eglise, des discussions futiles et légères des théologiens. Le discours de Jean des Entommeures sur les cloches de Notre-Dame offre une analogie frappante avec maint passage des lettres qui nous occupent. L'œuvre de maître Rabelais est plus variée, plus spirituelle; écrite en langue française, elle eût une grande influence sur la formation de notre littérature nationale. Les *Epistolæ obscurorum virorum*, tout entières en latin, s'adressaient à un public d'un autre ordre. Elles furent lues avec avidité par le clergé, par les hautes classes de la société, et produisirent un effet immédiat. Les dominicains en furent réduits au silence; le pape lui-même refusa de prendre leur défense. Malgré les prévis de la Sorbonne et des théologiens d'Erfurt, en dépit des intrigues nouées à Rome par les obscurantins, le saint-père, alors encore sous l'influence de la Renaissance italienne, dit-on, que la dispute était terminée, défendit de la reprendre et condamna les dominicains aux frais du procès d'hérésie qu'ils avaient intenté à Reuchlin. Le moyen de prendre la défense de gens qui, dans leurs propres lettres et dans leurs livres, trahissaient l'ignorance la plus crasse des questions dont ils parlaient et de la langue dans laquelle ils prétendaient écrire?

Onze ans plus tard, alors que la Réformation avait déjà commencé, quelques savants voulurent reprendre une lutte si facile et si irrévérencieuse pour cela. Quoi qu'il en soit, c'était surtout Reuchlin qui excitait la colère des dominicains en soutenant qu'il fallait étudier le grec et l'hébreu pour bien comprendre la Bible.

Les humanistes cherchèrent donc, dans leurs *Lettres*, à reproduire aussi fidèlement que possible l'esprit de leurs adversaires. Dans la première, après un copieux repas largement arrosé, ils les font discuter fort sérieusement sur la grave question de savoir si l'on doit *magister nostrandus* ou *noster magistrandus*. Dans la seconde, les obscurantins se demandent si c'est un péché grave de tirer son chapeau à un juif. Des anecdotes piquantes et même assez hasardées épicent le récit. Ici c'est un magister en théologie qui raconte au révérend Ortuinus la drôle farce qu'il a jouée à un prêtre juif de ses ennemis. Ledit prédicateur étant en bonne fortune, l'auteur de la lettre et ses amis vont enfoncer la porte, et le pauvre sire de sauter par la fenêtre, oubliant ses vêtements sacerdotaux : *Et oscii exterius projecerunt eum in merdam et aquam.* Ailleurs, c'est un chantre et organiste, moine d'ailleurs, qui, entre chaque melodie, quitte le chœur et s'en va dans sa cellule jaser très-intimement avec une protectrice de l'ordre, laquelle lui enlève son froc sous prétexte qu'on ne la payait pas. Il va porter plainte au magistrat de la ville, qui le renvoie au couvent avec une verte semonce sur son immoralité, et rend une ordonnance défendant aux frères de se promener dans les rues. De là grand scandale dans la communauté et dans toute l'Eglise. Comment! les laïques interviendraient dans les affaires religieuses! mais c'est la perte de la chrétienisme! Le personnage le plus maltraité dans l'opuscule est toutefois maître Pfefferkornius (traduisez *grain de poivre*), juif converti. Les humanistes paraissent lui en vouloir plus qu'à tous les dominicains; il avait écrit un pamphlet contre Reuchlin, intitulé le *Tocsin*. « C'est un bon et zélé catholique, je le sais par expérience, car il se confesse beaucoup aux prédicateurs ainsi que sa femme; il aime à entendre la messe, et quand le prêtre élève l'Eucharistie, il la regarde avec dévotion et ne regarde point la terre, comme le lui reprochent les envieux, si ce n'est lorsqu'il crache. Mais s'il crache, c'est qu'il a beaucoup de glaires et qu'il prend chaque matin une médecine pectorale. Croyez-vous donc que les révérends et les bourgmestres de Cologne soient fous? S'il n'était pas bon catholique, l'auraient-ils nommé au grand hôpital, l'auraient-ils fait mesurer du sel? » C'est à propos de ce même personnage qu'on soulève la grave question de savoir si les juifs, en devenant chrétiens, regagnent ce qu'ils ont perdu par la circoncision. « Les théologiens prétendent que oui, parce que, au dernier jugement, comme les hommes comparaîtront en déshabillé, on pourrait les prendre pour des juifs et leur faire injure; mais les poëtes (humanistes) opposent le vers où Plaute dit qu'on ne peut pas refaire ce qui est défait, alléguant en outre que, au dernier jugement, les chrétiens *qui perdiderunt suum luxuriam partem unam a suo membro, ut sæpe accidit in secularibus et spiritualibus personis*, pourraient aussi être pris pour des juifs. Le seul moyen de trancher la question serait de consulter madame Pfefferkorn « car, maître Ortuinus, vous êtes son confesseur, et vous pouvez l'y forcer en la menaçant *sub pœna sanctæ obedientiæ.* »

On peut dire que les scandales effray